

2016-08-09

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9^e jour du mois d'août 2016 à 19h30 à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Marianne Labelle, conseillère #4

Lorne Graham, conseiller #3
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseillers absents : Guy Gauthier, conseiller #2
Steve Leggett, conseiller #5

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. L'adjointe administrative, madame Annie Decelles, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h40.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2016-08-09-01 Il est proposé par monsieur la conseillère Marianne Labelle

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 juillet 2016
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturels
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Avis de motion concernant le règlement 185
 - 6.2 Avis de motion concernant le règlement 186
 - 6.3 ADMQ - Colloque de la zone Outaouais
 - 6.4 Soumission inspection et repérage d'amiante
 - 6.5 Entériner le choix du soumissionnaire pour l'achat de pneus pour le camion à ordures
 - 6.6 Avis de motion concernant le règlement 187
 - 6.7 Constat d'infraction - matricule 9384 62 0277
 - 6.8 Constat d'infraction - matricule 9384 50 6278
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 juin 2016
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 juillet 2016

R2016-08-09-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 juillet 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturels ont été déposés
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Avis de motion concernant le projet de règlement 185

R2016-08-09-03

Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Josée Dupuis, à une séance ultérieure, un règlement abrogeant le règlement 172 – relativement au code d'éthique et de déontologie des élus.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Avis de motion concernant le projet de règlement 186

R2016-08-09-04

Avis de motion est par la présente, donné par monsieur le conseiller Lorne Graham, à une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement 169 – relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Namur.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

6.3 ADMQ – Colloque de la zone Outaouais

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens est membre de l'Association des Directeurs municipaux du Québec

R2016-08-09-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire au colloque de la zone Outaouais de l'ADMQ qui se déroulera les 15 et 16 septembre prochain à Gatineau (secteur Aylmer) et en acquitter les frais (200.00\$). De plus, les frais inhérents de repas et d'hébergement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Soumissions pour l'inspection et le repérage d'amiante

ATTENDU que deux soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'inspection et le repérage d'amiante:

1. ÉcoPlus : Prix : 500.00 \$ taxes en sus
2. Système Préventis : Prix : 850.00 \$ taxes en sus

ATTENDU qu'il faut ajouter les frais pour les échantillons et le frais de déplacement.

R2016-08-09-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la soumission de ÉcoPlus soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Entériner le choix du soumissionnaire pour l'achat de pneus pour le camion à ordures

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat de pneus pour le camion à ordures:

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| 1. Pneus Lavoie (Mont-Tremblant) | Prix 2473.92\$ / taxes en sus |
| 2. Pneus Robert Bernard | Prix 2401.00\$ / taxes en sus |

R2016-08-09-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la soumission de Pneus Robert Bernard soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Avis de motion concernant le projet de règlement 187

R2016-08-09-08

Avis de motion est par la présente, donné par madame la conseillère Marianne Labelle, à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 187 – relativement aux alarmes incendie non fondées ou fausses alarmes.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Constat d'infraction - matricule 9384 62 0277

CONSIDÉRANT que l'envoi de 2 lettres ont été envoyées au matricule 9384 62 0277, concernant l'infraction au règlement de zonage municipal, section 8.3 matériaux de finis extérieurs prohibés (les panneaux gaufrés genre aspenite) ;

CONSIDÉRANT que depuis l'envoi de ces lettres, aucune action pour régulariser le problème n'a été effectuée ;

CONSIDÉRANT que suite à un dernier avertissement le 29 juillet 2016, le citoyen n'a pas effectué de travaux extérieurs et ne s'est pas procuré de certificat d'autorisation auprès de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que depuis le 15 août 2014, aucun intérêt du citoyen à vouloir coopérer avec la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un jugement a été rendu le 19 avril 2016 contre le citoyen concernant la même infraction et qu'il n'y a pas de changement ;

R2016-08-09-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la seule alternative est d'émettre un constat d'infraction à la cour municipale pour que le règlement soit respecté.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Constat d'infraction - matricule 9384 50 6278

CONSIDÉRANT que l'envoi de 1 lettre recommandée d'un dernier avis a été envoyé au matricule 9384 50 6278, concernant l'infraction au règlement de nuisance municipal, 88, articles : 2,1; 2,2; 2,3; 2,4; 2,6 et 2,7 concernant les nuisances dans les limites de la municipalité;

CONSIDÉRANT que depuis l'envoi de cette lettre, aucune action pour régulariser le problème n'a été effectuée ;

CONSIDÉRANT que depuis le 7 octobre 2015, le citoyen a signé un plaidoyer de culpabilité auprès de la cour municipale ;

CONSIDÉRANT que depuis le 15 juillet 2016, aucun intérêt du citoyen à vouloir coopérer avec la municipalité et que le voisin immédiat état pour effectuer des travaux de nettoyage ;

CONSIDÉRANT que suite à ma visite du 29 juillet 2016, aucun changement d'amélioration n'est remarqué sur le terrain ;

R2016-08-09-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la seule alternative est d'émettre (3) trois constats d'infraction à la cour municipale pour que le règlement soit respecté.

Adoptée à l'unanimité

7 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2016 totalisant un montant de 285 375.18\$.

R2016-08-09-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 285 375.18\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses projetées par le conseil municipal

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

8 Seconde période de l'assistance

9 Varia

10 Correspondances diverses

11 Levée de la séance

R2016-08-09-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance soit et est levée à 21h10

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel,
Maire

Cathy Viens, Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Annie Decelles
Adjointe administrative